

QUOI DE NEAUPHLE ?

LE BULLETIN BIMESTRIEL
DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU



BULLETIN
BIMESTRIEL

n° 13
DÉCEMBRE 2016

De nombreuses autres informations sur : www.neauphle-le-chateau.com

LE MOT DU MAIRE / MA VILLE EN DIRECT / MA VILLE LOISIRS
MA VILLE DOSSIERS / MA VILLE HISTOIRE / MA VILLE PRATIQUE
MA VILLE ENVIRONNEMENT / MA VILLE AGENDA...

QUOI DE NEAUPHLE ? est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château. ISSN 2274-0708
Ont participé : Stephen Charlieu, Béatrice Gilliéron, Patrick Gilliéron, Marc Leroy, Nicole Meunier, Dora Surdeau, Claire Vigneron.
Directeur de la publication : Jean-Claude Kuentz - Réalisation : www.21octobre.fr - Graphisme et maquette : www.sebastienbeauvilain.com

À LIRE

BIG DATA ET LES
PETITES COMMUNES

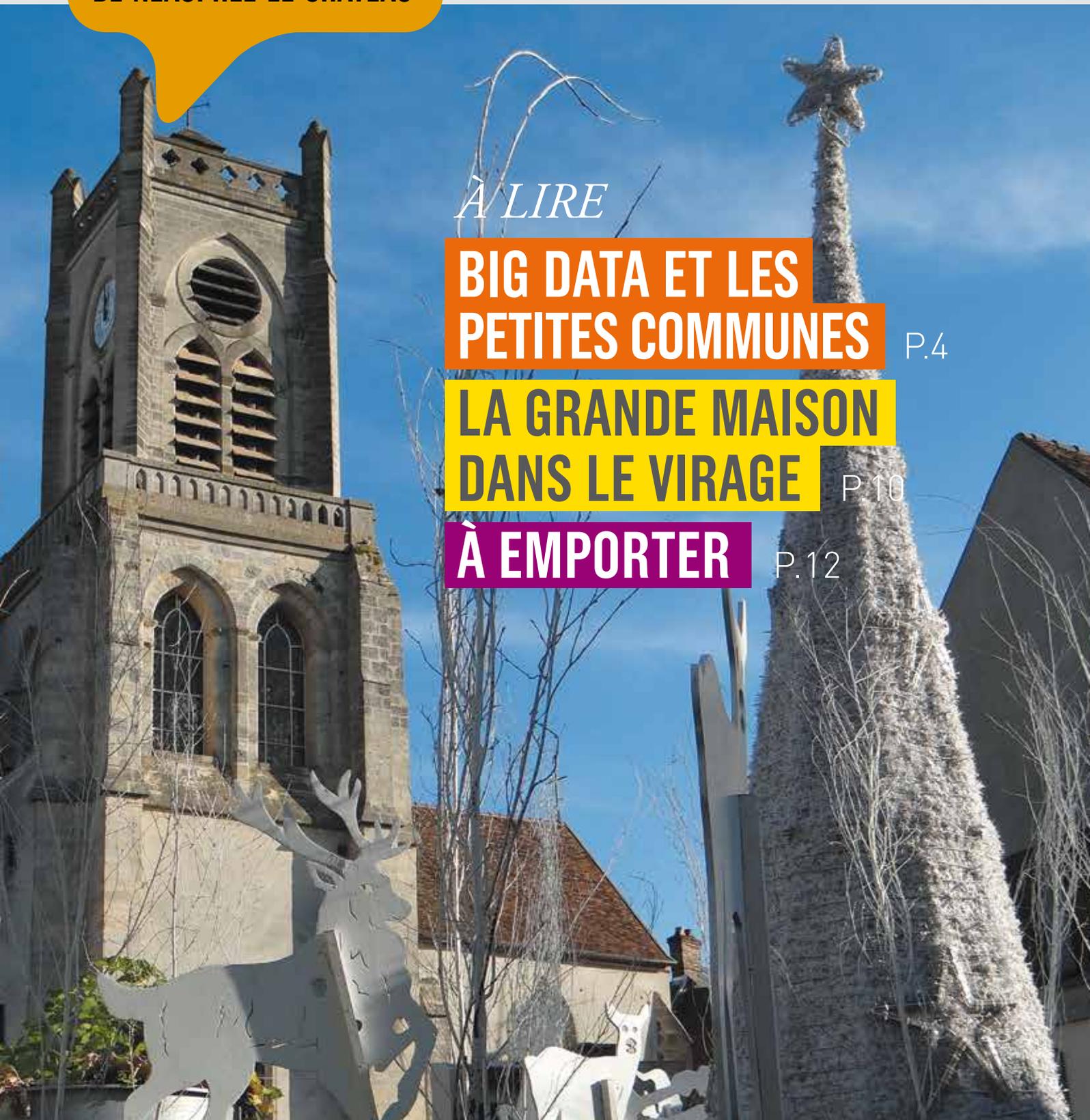
P.4

LA GRANDE MAISON
DANS LE VIRAGE

P.10

À EMPORTER

P.12



QUOI DE NEAUPHLE ?

BULLETIN BIMESTRIEL n°13 - DÉCEMBRE 2016

Édito



Je vous souhaite, en mon nom comme en celui de tout le Conseil Municipal et des agents territoriaux de Neauphle-le-Château, une très belle année 2017, avec une bonne santé pour vous et vos proches, une vie remplie de joies, dépourvue d'incertitudes.

Surtout, souhaitons-nous une nouvelle année pleine d'optimisme. Alors que l'avion France plane depuis quelques mois et pour quelques semaines encore tous moteurs coupés, les Français vont être appelés à choisir leur avenir. Quelle que soit la décision que leur vote actera, souhaitons-nous enfin de sortir de cette période flasque que je montrais à la rentrée, où plus rien ne se passe, qui ne peut engager aucune adaptation, aucune réponse aux évolutions du monde et de notre société.

Quel que soit le nouveau Président, des réformes devront être engagées. Tous les candidats, affirmés ou potentiels, le disent ou le reconnaissent. Même si leurs solutions sont très opposées, même si elles ne nous plaisent pas, il faudra que courageusement nous tentions, tous ensemble, de réussir le projet proposé en essayant de corriger les excès que nous y verrons, mais sans l'opposition systématique que les idéologues de tous bords voudront nous voir adopter. Bref, souhaitons-nous de participer à sa réussite parce qu'elle sera la nôtre.

Si l'heure est grave, elle n'est donc pas sans l'espoir dont nous avons un besoin vital, et qui nous manquait depuis la grande crise de 2008. Elle a fait basculer la planète dans une difficulté générale dont nous peinons à nous relever. Rien n'a été fait ou tenté efficacement pour nous éviter de telles affres. Mon souhait personnel, celui que je vous adresse avec ferveur, est que, dans les transformations que nous allons vivre, la société française sache tracer un nouveau chemin où progrès, justice et préservation de notre environnement marchent ensemble.

Oui, bonne année à tous. Vive 2017!

BERNARD JOPPIN

Maire de Neauphle-le-Château

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTES RENDUS

Vous pouvez lire les comptes rendus officiels soit sur les panneaux d'affichage administratif répartis sur le territoire de la commune, soit en les téléchargeant sur le site de la Mairie : www.neauphle-le-chateau.com

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 13, rue du Stade — fenêtre de toit — non-opposition le 05/09/2016
- 3, rue du Jeu de Paume — ravalement façade — clôture — non-opposition le 05/09/2016
- 2, chemin de Gaillarbois — fenêtre de toit — non-opposition le 09/09/2016
- 13, rue Saint-Martin — changement de fenêtres, porte et volets — non-opposition le 26/09/2016
- 3, sente du fond des granges — transformation de fenêtre en porte-fenêtre — non-opposition le 26/09/2016
- 12 ter, route de Chevreuse — pose d'un portail — non-opposition le 30/09/2016
- 11, rue du Dr Grellière — changement couleur des fenêtres, volets, portail et clôture — non-opposition. le 30/09/2016
- 52, rue du Dr Grellière — clôture et portillon — non-opposition le 09/10/2016
- 5, rue du vieux Château - modification façade arrière - démolition verrière — non-opposition le 17/10/2016
- 17, rue des Soupirs — rénovation façade, changement des volets, peinture — non-opposition le 22/10/2016
- 52, rue du Dr Grellière — pose de volets roulants sur velux et lucarne — non-opposition le 15/11/2016
- 7, rue Saint-Nicolas — extension et pose de fenêtres de toit — non-opposition le 18/11/2016

CHANGEMENT DE DESTINATION

- 25, rue Saint-Martin — changement de destination — non-opposition le 19/10/2016

DIVISION

- 20, chemin Pierreux — création d'un lot à bâtir — non-opposition le 08/10/2016

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 19, route de Chevreuse — maison individuelle — accordé le 12/10/2016
- 36 bis, rue de Villancy — maison individuelle — accordé le 17/10/2016

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Marie Claude Michèle Jaouen née le 23 septembre 2016 au Chesnay (Yvelines);

Tara Raphaëlle Lechevalier née le 29 septembre 2016 à Poissy (78);

Charles Alessandro Gérard Sambain né le 21 octobre 2016 au Chesnay (Yvelines);

Gabriel Andréa Jacques Sambain né le 21 octobre 2016 au Chesnay (Yvelines);

Lucas Becourt Tomas né le 28 octobre 2016 à Poissy (Yvelines);

Margaux Marie Odette Jeanne Varin Le Breton née le 10 novembre 2016 au Chesnay (Yvelines).

MARIAGES

Teddy Torus et Émilie Marcelle Simone Henin – Mariage célébré le 8 octobre 2016.

DÉCÈS / TRANSCRIPTIONS

Catherine Brigitte Jeanne Marie Drouault épouse Dhalluin née le 12 juin 1953 à La Guerche (Indre-et-Loire) – Décédée le 28 septembre 2016 à Neauphle-le-Château (Yvelines);

Christian Louis Théophile Eby né le 8 janvier 1982 à Saint Cyr l'Ecole (Yvelines) – Décédé le 5 octobre 2016 à Neauphle-le-Château (Yvelines).

ARNAQUES EN TOUS GENRES...

Nous ne sommes pas à l'abri de gens peu scrupuleux qui prennent des prétextes divers soit pour solliciter notre générosité soit pour nous vendre des services que nous n'avons pas sollicités. Il faut être prudent au téléphone comme sur le pas de sa porte. Combien avons-nous reçu d'appels pour des « conseillers » qui profitent d'une présence dans notre ville pour faire un diagnostic « gratuit » sur notre tableau électrique ou nos dépenses énergétiques ? Certainement autant que ceux qui nous proposent une magnifique affaire avec des capteurs solaires ou nous

annoncent un cadeau mirifique, gagné par tirage au sort. On a bien eu récemment quelqu'un, en solo, qui réclamait les éternelles des éboueurs alors que ceux-ci se présentent toujours en trio.

La fortune sourit aux audacieux... Il n'est pas mauvais, parfois, de calmer ces audaces ! C'est pour cette raison que nous avons joint à ce numéro le nom et la photo de chacun des agents recenseurs. Recevez-les sans crainte...



BIG DATA ET LES PETITES COMMUNES...

AVEZ-VOUS DÉJÀ VISITÉ LE SITE DE L'INSEE (INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES)? SOUS L'ONGLET « BASES DE DONNÉES », ON TROUVE UNE FOULE D'INFORMATIONS TRÈS UTILES AUX HOMMES POLITIQUES, AUX FONCTIONNAIRES, AUX CHEFS D'ENTREPRISE, AUX DRH, AUX COMMERÇANTS ET... ARRÊTONS-NOUS LÀ!

Même quelqu'un de « pas trop curieux » y trouve matière à y flâner. Le rôle de l'INSEE s'est considérablement développé depuis sa création après-guerre. Tout repose sur ses données. Comment les recueille-t-il? Qu'en fait-il? Quelle est son « étanchéité » vis-à-vis des pouvoirs publics? Parlons-en!

Son positionnement, fort simple, exprime bien sa raison d'être : « Mesurer pour comprendre ». De fait, pour comprendre la population, c'est à dire en décrire les caractéristiques, les conditions de logement, les déplacements et concentrations, il faut... la mesurer!



LES AGENTS RECENSEURS

Afin qu'aucun « petit malin » ne se fasse passer pour un agent recenseur et ne force votre porte, nous avons joint à ce numéro de « Quoi de Neauphle? » une feuille avec la liste et les photos des personnes que la Mairie a mandatées pour mener le recensement auprès de vous.

Pour toute question concernant ces agents ou tout point du recensement, vous pouvez appeler le:

01 34 91 00 72

L'INSTITUTION

Sa véritable origine remonte au... gouvernement de Vichy qui a créé le service National des Statistiques. On peut facilement deviner pourquoi. L'impulsion était donnée et c'est après la Libération, en 1946, que l'existence de l'INSEE a connu son point de départ. Du dépouillement du recensement, ses tâches se sont rapidement étendues. C'est lui qui nous renseigne sur l'inflation, donne les indicateurs économiques fondamentaux (taux d'emploi, de chômage, de pauvreté, PIB...), l'identité unique et chiffrée des citoyens (le numéro de Sécurité Sociale...), des entreprises (le SIREN), définies par activités (le code APE). C'est l'INSEE aussi qui tient le registre électoral. Quasiment invisible, l'INSEE touche à beaucoup d'aspects de notre vie qu'il permet de définir, répertorier ou sur lesquels il fournit des éclairages indispensables aux décideurs comme aux citoyens qui veulent savoir.

DEUX VITESSES

Depuis 2004, l'INSEE fait chaque année une enquête qui porte sur une dizaine de millions de personnes. Les villes de plus de 10 000 habitants reçoivent un traitement statistique annuel, opéré sur un échantillon de population tandis qu'un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants est enquêtée. Cinq ans après le dernier qui concernait notre département, en 2012, c'est le tour des Yvelines l'an prochain. Notre ville sera donc à nouveau enquêtée entre le troisième jeudi de janvier prochain et le cinquième samedi qui suit le début de la collecte (du 19 janvier au 18 février 2017). À peine plus de quatre semaines, c'est court! Alors, tout doit se dérouler tambour battant.

Pour respecter ce calendrier, l'INSEE demande aux communes de désigner un coordonnateur communal qui recrute des agents, participe à leur formation et les encadre tout au long de cette période.



TROP OU TROP PEU ?

NOTRE BONNE VILLE, COMME BEAUCOUP DANS NOTRE PAYS, N'EST PAS À L'AISE AVEC LES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX. SELON LES UNS, ILS DÉVALORISENT LES PROPRIÉTÉS SITUÉES À PROXIMITÉ ; SELON LES AUTRES, ILS SONT UNE NÉCESSITÉ CITOYENNE.

Comme cette question revient souvent sur le tapis des conversations, il est sans doute utile de faire le point sur le logement locatif social à Neauphle-le-Château...

UN DÉFICIT GÉNÉRAL

Le territoire français traîne un déficit du nombre de logements depuis la libération. Dans les années 60, pour y remédier, l'État a encouragé la construction de « barres » et de villes nouvelles avec des réussites très inégales. En 2000 pour « forcer » la construction de logements neufs à caractère social, le gouvernement de Lionel Jospin a promu la loi SRU (relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains). L'Abbé Pierre a même mené pour elle, jusqu'à l'Assemblée, sa deuxième croisade, après celle de 1956, en faveur des mal-logés. La loi fixait l'objectif de 20% de logements aidés dans le parc des villes, en Île-de-France¹, de plus de 1500 habitants. Son article 55 instituait une sanction lourde pour celles qui ne respectaient pas un rythme suffisant de construction de logements sociaux sur leur territoire. Depuis sa promulgation, cette loi a été souvent modifiée, évidemment au gré des alternances. Notamment, en 2008, par la ministre du Logement d'alors, Christine Boutin. La dernière touche a été apportée par Cécile Duflot (loi du 18 janvier 2013) qui a poussé les 20% à 25% dans certains cas.

Tous les ans, les services de l'État procèdent à une évaluation. Si la commune recense beaucoup de logements locatifs sociaux et n'en construit que très peu, elle n'est pas sanctionnée. Si les terrains disponibles font défaut, non plus. En dehors de ces cas, si l'objectif n'est pas atteint, la sanction financière est prononcée. Et il faut que, dans les trois ans qui suivent, période qui peut permettre de lancer des travaux, la production de logements soit notable. À défaut, la commune est dite

« carencée ». Dès lors, c'est le Préfet du département qui prend la main sur l'urbanisation de la commune.

EFFICACE ?

Cette loi, dont l'inspiration est avant tout généreuse puisqu'elle veut permettre l'accès au logement à des familles aux ressources modérées², a connu beaucoup de résistances plus ou moins justifiées. Si à Neuilly/Seine on peut imaginer facilement de quel type elles relèvent, dans d'autres villes la situation est plus contrastée. En 2007, 44% des communes de l'Île-de-France ne satisfaisaient pas à leur obligation de 20%. Peut-on croire que c'est uniquement par la pression de leurs habitants et de leur répugnance aux logements sociaux ? Pour qu'il y ait construction, il faut évidemment qu'il y ait des terrains disponibles (à Paris, c'est un casse-tête...) et des constructeurs (la rentabilité d'un programme est le nerf de son déclenchement).

Remarquons toutefois que, pour la période triennale 2008-2010, sur les 185 communes de la géographie SRU d'Île-de-France, 123 d'entre elles répondaient à leurs obligations de réalisation. Cela signifie que la loi SRU a vraiment eu un rôle incitatif, ce que des maires, opposés au départ au vote de cette loi, reconnaissent désormais volontiers.

Les logements locatifs sociaux ont mauvaise presse. Ils sont associés dans nos esprits aux grandes « barres » des années 70, à la constitution de cités impénétrables, de « ghettos » où les caïds sont les maîtres de trafics effrayants. Pourtant leur existence permet l'accès au logement à beaucoup de catégories : aux jeunes, qu'ils soient étudiants ou nouveaux mariés, aux seniors qui ont une petite retraite, aux personnes isolées, aux familles monoparentales ou aux handicapés...



LA SITUATION DE NOTRE VILLE

Elle a été très tendue dans la décennie passée. Et notre Mairie a subi beaucoup de pressions de la part des responsables de l'état qui jugeaient que son effort pour offrir des logements locatifs sociaux à la population était insuffisant.

Entre 2006 et 2011 le rythme de construction annuelle pour 1 000 habitants était de 2,8% pour Neauphle-le-Château alors qu'il était de 2,9% pour les Yvelines. Notre ville ne brillait pas mais était dans la moyenne (d'aucuns diraient la médiocrité...) du département.

En 2011, la construction, conséquence de la crise de 2008, a connu une chute très importante. En 2012, le nouveau gouvernement a demandé qu'un effort vraiment sensible soit porté sur ces logements. En 2013, Neauphle-le-Château était à un taux de 3,59% alors que notre département passait à la vitesse supérieure atteignant 21%! Voici d'ailleurs, nous concernant, le tableau que donne le Ministère du Logement, dans son exercice de transparence sur Internet. **1**

L'INSEE nous indique, au travers de ses recensements, que la croissance de la population de notre ville fut considérable entre 1962 et 2001 puisqu'elle a plus que doublé. Entre 2001 et 2016, la progression serait de 550 habitants si l'on fait l'hypothèse qu'en 2016, la population de Neauphle-le-Château dénombre 3400 habitants. **2**

Seulement voilà : l'évolution du nombre d'habitants a augmenté le nombre de logements. Et, du même coup, le nombre de logements locatifs sociaux requis. Il en faudrait aujourd'hui 296, pour un objectif de 20%. Or le compte n'y est pas si l'on additionne ceux de la Rue Saint-Nicolas (8), ceux du centre Bourg (46) à ceux des Petites Friches (6, en cours de construction). Avec la résidence Marguerite Duras (23 logements répartis sur 3 bâtiments), on ne dénombre qu'une centaine de logements sociaux à Neauphle-le-Château. **3**

Si l'on ajoute à cela que la loi Alur a porté notre taux légal de 20 à 25% pour l'année 2025, nous devrions en dénombrer, aujourd'hui 370! Enfin, il ne faut pas occulter que cette histoire nous coûte cher. Le Ministère du Logement, toujours sur Internet, indique que notre ville a été taxée, pour 2014, de 63 765,28 € qui ont été mis au débit sur le budget 2015!

Pressée par l'État et ses lois et consciente de sa responsabilité de solidarité vis-à-vis de populations dans le besoin, Neauphle-le-Château est donc amenée, bon gré mal gré, à produire (et plutôt très rapidement) un grand nombre de logements locatifs à caractère social. Ainsi, il est inévitable de voir apparaître ici et là, dans un avenir proche, quelques programmes sociaux sur les terrains encore non construits et toujours disponibles, même s'ils se font rares. Mais ce type de logement ne signifie heureusement plus « bâtiment moche et mal construit ». Nos dernières réalisations et celles qu'imaginent les nouveaux architectes permettent des intégrations heureuses, chaleureuses... **■**

1. 3500 pour les autres régions, mais avec des conditions de proximité à de fortes concentrations urbaines ou de forte évolution de population

2. notamment, et en grand nombre, les jeunes qui ont de petits salaires et font face à des prix de location ou d'achat très élevés.



1

TAUX DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

2002	2005	2008	2011	2014
	1,94 %	2,58 %	3,09 %	3,59 %

2

	2016	2001	1962
POPULATION	3400	2850	1301
AUGMENTATION	550	1549	
ÉVOLUTION SUR LES PÉRIODES	19 %	119 %	

3

ANNÉE	LOGEMENTS	OBJECTIF 20 %
1962	570	114
2001	1240	248
2012	1320	264
2016	1480	296

L'INTERCOMMUNALITÉ, UNE SOLUTION ?

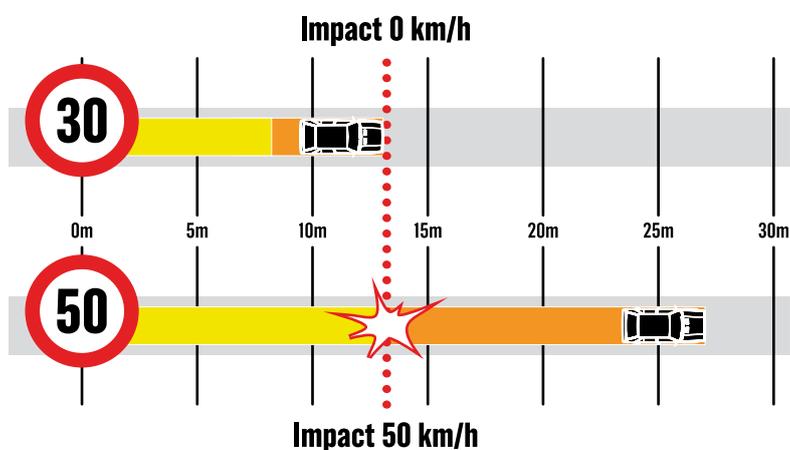
La mise en place des Communautés de communes avait dans ses nombreux objectifs, de développer l'offre de logement. Pour amplifier la densification urbaine, le législateur favorisait la mobilisation des gisements fonciers et modernisait les outils de planification en transférant la compétence PLU aux Intercommunalités. Le PLU-I, offrant un territoire plus vaste, facilitait la mixité sociale et donc la solidarité. Le PLU-I, qui avait tout de même l'inconvénient majeur de priver une commune de décider de l'avenir de son urbanisme, a créé, à son démarrage, un réel espoir. Plus de 550 PLU-I se sont mis en place ou ont été en cours d'élaboration. Et puis l'Intercommunalité est passée de mode. Et on n'en parle plus...

50 OU 30 ?

FIGUREZ-VOUS QUE LÀ EST LA QUESTION, LA BONNE QUESTION POUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU ! EN FAIT, SOYONS HONNÊTES, IL Y A DEUX RÉPONSES POUR CHACUN DE NOUS.

Quand nous sommes piétons et qu'une automobile nous croise sur le trottoir en faisant vrombir son moteur, nous crions : « Au fou ! » et nous n'avons pas tort. En revanche, quand nous sommes au volant, derrière un véhicule qui pétrole à 40, nous lui crions « Pousse ton char ! » et nous rêvons de le doubler à soixante, soixante-dix ! Et là... Bref, cette question ne peut donner une réponse simple, évidente parce que nous sommes constamment, selon le contexte dans lequel nous évoluons, nous-mêmes et notre contraire...

« Vérité en deçà des Pyrénées. Erreur au-delà ». Pascal déjà dénonçait toute notre ambiguïté. Pour en sortir, seuls les faits, implacables de leur réalité, peuvent nous amener à une conclusion raisonnable.



ALLER VITE EST-CE RAPIDE ?

Poser ainsi, la question est a priori stupide. La réponse est là arithmétique : temps = distance/vitesse. Mais, sur un trajet urbain moyen, la différence de temps de parcours entre un petit bolide et un conducteur paisible est-elle importante ?

Jusqu'à une date récente, les professionnels échappaient aux contraventions pour dépassement de vitesse. En conséquence, ils ont récolté la palme des accidents de la route. Alors, on a mesuré le temps gagné entre un professionnel pied au plancher, pressé d'arriver, et un professionnel résigné qui respectait le code de la route. Il y a entre les deux, une différence de temps fort minime, de quelques dizaines de secondes. La vitesse, surtout sur des trajets courts, ne fait pas gagner de temps. Cela s'explique parce que l'urbaniste, responsable de la sécurité, s'ingénie

à mettre des contraintes : des feux, des « ralentisseurs » et autres panneaux « STOP » ou « Cédez la priorité » qui cassent la fluidité. Dans les rues à « 50 », la vitesse moyenne est de 18,9 km/h ; dans les rues à « 30 », de 17,3 km/h !

ALLER VITE EST-CE SANS DANGER ?

Puisque nous avons appelé l'arbitrage des faits, examinons le schéma suivant (SCHÉMA 30/50)... Il compare le comportement de deux automobilistes qui roulent dans une même rue. Un obstacle surgit à 14 mètres d'eux. À 30 km/h, le temps (1 seconde) que le conducteur réagisse, sa voiture aura parcouru environ 8 mètres. Et c'est là qu'il freinera. Il stoppera pile sur l'obstacle.

À 50 km/h, le temps de réaction (1 seconde) aura fait parcourir les 14 mètres à l'autre automobile. L'obstacle sera donc percuté à pleine vitesse, sans que le freinage soit commencé.

Enfin, lorsque l'on roule plus vite, l'angle de vision se rétrécit. Cela signifie qu'il est plus difficile de percevoir les mouvements latéraux, sur le trottoir, de piétons ou d'animaux... Il est indéniable qu'en milieu urbain, la vitesse aggrave les risques. Les statistiques dégagées des constats d'accidents graves le démontrent de façon indéniable.

ALLER VITE, EST-CE UN CHOIX ?

Oui. Et l'expérience démontre que laisser ce choix au seul conducteur n'est pas toujours judicieux. Une ville qui décide d'imposer une limitation de vitesse importante dans les quartiers très peuplés, aux rues étroites, aux trottoirs étriés comme la nôtre qui a grandi avec les diligences et les carrioles, augmente la sécurité de ses habitants. En outre la circulation est plus apaisée, avec moins de nuisances parce que le bruit est divisé par deux et que la pollution est moindre. Ce choix, qui est celui de la coercition, entraîne à la fois surveillance et sanctions. Il est dommage d'en arriver là, mais, nous en avons tous fait le constat, la multiplication des radars a sérieusement assagi la conduite sur les routes et autoroutes. Neauphle-le-Château n'a pas encore décidé de franchir ce pas. Le raisonnement fait pencher pour contraindre à la raison les conducteurs peu raisonnables... nous tous qui quittons le statut de piéton dès que nous avons un moteur sous le pied ! Alors qu'en sera-t-il ? Le débat est ouvert. Il est sain. Dites-nous, vous aussi ce que vous en pensez. ■



Rob Hopkins

L'APRÈS DEMAIN...

POUR VOIR *DEMAIN*, LE FILM CORÉALISÉ PAR CYRIL DION ET MÉLANIE LAURENT, LA MJP S'EST REMPLIE DE JEUNES ET DE MOINS JEUNES, LE 7 OCTOBRE DERNIER.

Après avoir vu les deux heures de témoignages et d'images intelligentes qui montrent les recherches locales et positives sur la réaction qu'adoptent des personnalités volontaires contre la consommation d'énergies fossiles et ses conséquences sur le dérèglement climatique¹, les quelque deux cents spectateurs de cette soirée sont repartis, sans doute en pleine réflexion, mais sans autre perspective neauphléenne.

Alors *DEMAIN* restera-t-il sans lendemain à Neauphle-le-Château ?

Ce film nous a fait rencontrer Rob Hopkins, docteur de l'Université de Plymouth qui a lancé le mouvement «Villes en transition». Depuis 2006, il anime un blog et une initiative locale qui réunit des citoyens de sa ville de Totnes, située dans le sud-ouest anglais. Cette «Transition» a essaimé à travers le monde avec succès. Aujourd'hui, elle dénombre plus de 1800 initiatives dans 34 pays, États-Unis compris. En France, il y a 3 initiatives officielles dont celle qui se développe autour de Villiers-Saint-Frédéric, Jouars-Pontchartrain et, de façon embryonnaire, à Neauphle-le-Château, Neauphle-le-Vieux, Saint-Germain de la Grange, et cetera².

La particularité de ce mouvement est de n'être relié à aucune force politique et d'agir dans la stricte sphère locale. Il appartient à chaque communauté de mettre au point sa «résilience» c'est-à-dire sa façon de rebondir positivement sur le double constat que le pétrole finira par manquer et que l'utilisation des énergies fossiles dérègle le climat. Conscient que notre humanité est «en crise», il s'agit pour ce mouvement et de façon pragmatique, empirique, de développer des solutions originales qui nous libèrent de l'emprise du «carburant fossile», considéré comme une drogue.

Loin d'être anxiogène, régressive, dépressive, la «transition» est porteuse d'espoir dans des domaines comme l'alimentation, le transport ou la santé. La résilience, ainsi considérée, est une chance puisqu'elle peut nous rendre indépendants. L'attitude locale nous sort de la solitude personnelle stérile du «chez soi» et nous libère de l'attente portée aux gouvernants qui globalisent par manque d'informations, d'imagination, de courage et n'apportent que peu de solutions.

Rob Hopkins donne des cours de «permaculture». Cette nouvelle discipline repose sur le bio-mimétisme dans toute sa diversité. Respectueuse des conditions et traditions locales, la permaculture cherche à économiser au maximum l'énergie en observant les écosystèmes naturels. Elle en déduit des principes directeurs universels, applicables par tous. Ils sont l'équivalent de «l'open source» en informatique : ils s'enrichissent de l'expérience commune, évoluant au fil du temps selon le progrès des connaissances et des retours d'expérimentation. Ils constituent une «culture» permanente. Son application agricole, l'une de ses réalisations concrètes, permet d'obtenir des rendements extraordinaires sur des surfaces restreintes, réalisant une économie d'efforts, d'énergie et de produits, considérable par rapport à l'agriculture productiviste actuelle.

Un autre exemple est la création de l'association «Pouces d'Yvelines», créée par «Beynes En Transition» et «Villages d'Yvelines en Transition». Concrètement, il s'agit, à l'image du «Rézo Pouce» des environs de Toulouse, de revivifier l'auto-stop en identifiant les utilisateurs (automobilistes et piétons, les uns pouvant devenir les autres) et en fixant des points de rencontre. «Le simple passage d'un car, un le matin et un le soir, a un coût très élevé qui n'est pas comparable avec le dispositif proposé par Pouce d'Yvelines» explique Pierre Souin, Maire de Marcq et Vice Président en charge des transports à Cœur d'Yvelines. Un dernier exemple est le «Répar' Café» qui permet d'apprendre à redonner vie soi-même à des appareils en panne et qu'on a envie de jeter, ce qui est un pur gâchis.

Voilà donc ! Aux citoyens de se prendre en mains. Aux Neauphléens de se donner la peine de s'unir et de réfléchir... Il existe une structure proche de nous et plusieurs tout autour. Que ceux qui s'intéressent à la «Transition» se tournent vers elles, discutent et lancent une initiative. Nul doute que cela en vaut la peine puisqu'il s'agit de nos lendemains. Et de ceux de nos enfants... ■

1. voir les QDN 8, 9 et 10 2. Plus de détails : <http://villages78entransition.fr/>



LA GRANDE MAISON *dans le virage...*

UN PROVERBE DANOIS DIT « UN FOYER À SOI EST DE L'OR ». CERTAINS JEUNES DU FOYER ÉDUCATIF DE NEAUPHLE PEUVENT PEUT-ÊTRE S'APPROPRIER CE PROVERBE TANT CERTAINS SEMBLENT Y VIVRE PLEINEMENT LE TEMPS DE LEUR ACCUEIL DANS CET ÉTABLISSEMENT DE L'ASSOCIATION JEAN COTXET, RELEVANT DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE.

Pour ceux qui ont un enfant scolarisé dans une des écoles de Neauphle-le-Château, l'existence des « enfants du foyer » n'est pas un secret. Pour les autres, vous avez certainement remarqué ces fourgonnettes bleues ou blanches remplies d'enfants joyeux (ou grincheux parfois...) sur le chemin de l'école ou de la Maison du Jeu de Paume les mercredis pour les amener pratiquer judo, danse ou autres activités.

En 2008*, nous vous parlions déjà du foyer éducatif Jean Cotxet implanté au cœur du village. Nous vous expliquions le travail réalisé par Pierre Surdeau et son équipe auprès de ces enfants accueillis dans l'établissement sur décision judiciaire afin de les soustraire à un fonctionnement familial pathogène.

Depuis lors, la qualité du travail des éducateurs se veut toujours aussi optimale au regard de leurs moyens. Le fonctionnement du foyer a dû également s'adapter à l'évolution législative. Aujourd'hui, il n'y a plus à proprement parler de séparation stricte enfants/

parents. Leur rencontre, avec ou sans médiateur, permet de maintenir des liens, aussi ténus soient-ils, afin d'en améliorer leurs modalités. Un poste de cadre chargé des relations avec les familles et un « hôtel des familles » ont été créés dans le but d'évaluer la qualité relationnelle entre parents et enfants. Le travail se fait en liens étroits avec les services de soins psychiques, les juges, les écoles et l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ici, la règle d'or est le respect mutuel entre les grands et les petits. Cela engendre chez eux une émulation réciproque. La vie en communauté les sociabilise également par le lent apprentissage des règles de vie. Autre spécificité du foyer de Neauphle, l'accueil de fratries afin de ne pas ajouter au traumatisme. Les enfants sont responsabilisés à travers certaines missions qui leur sont confiées et un lien de confiance s'établit entre adultes et enfants. Nul doute que cet encadrement leur permet de trouver un certain équilibre et un sentiment de sécurité.

Grâce à toute cette bienveillance et au travail en équipe, les enfants grandissent et s'épanouissent dans un milieu privilégié. Le Département verse une aide financière journalière qui permet, entre autres, d'organiser des activités, des sorties et des temps de vacances, en essayant de répondre au plus près au désir et au besoin du jeune.

L'année dernière, un périple en Irlande, en partie autofinancé, a permis à neuf jeunes de découvrir une structure semblable à la leur, mais au fonctionnement légèrement différent. Les commerçants Neauphléens avaient généreusement contribué à la tombola organisée pour payer le voyage, en offrant de beaux prix. Les billets se sont bien vendus (le tirage a été effectué lors de la Saint-Patrick, merci aux organisateurs...) et ainsi cet échange a pu se réaliser et devenir une réussite. Le Lion's Club a également participé financièrement à la faisabilité d'activités spécifiques (Kayak sur la mer d'Irlande...).



Les plus grands de ces jeunes sont également accompagnés sur le chemin de la formation. Les résultats sont au rendez-vous (ou du moins, les débuts sont prometteurs, nous dit le directeur...). Actuellement, un jeune est apprenti à la boulangerie de Neauphle-le-Château, un autre au restaurant l'Aubergade de Villiers-Saint-Frédéric, un troisième est apprenti plombier et un dernier est stagiaire au garage Renault, rue des Soupirs. La commune réserve deux logements sociaux aux jeunes adultes qui quittent le foyer. Même s'ils doivent gagner en autonomie, ils restent proches de leur « foyer » et peuvent être encore accompagnés. Et là encore, c'est une motivation pour eux : prouver qu'ils méritent la confiance qu'on leur accorde.

Tous ces enfants ont le mérite de résister au mieux de leurs capacités au « vent

mauvais » de leur situation familiale. Nous vous vantions précédemment des exploits de Kévin Mast** ou de Nobless Sombo***, enfants du foyer. D'autres pépites sont prêtes à éclore soyons-en sûrs au vu de leur talent et de leur vivacité.

Comme en 2008, nous terminons par un dernier mot, hélas le même : Monsieur Surdeau recherche toujours des volontaires bénévoles pour du soutien scolaire. Alors, si vous avez du temps libre, si vous voulez créer un lien intergénérationnel et faire une bonne action, n'hésitez pas... 🗨️

* nous vous renvoyons à la lecture du Regards sur Neauphle-le-Château n° 61 daté de novembre 2008 http://www.neauphle-le-chateau.com/data/documents/pdf/regards/regards_61.pdf

** Quoi de Neauphle ? n° 5 d'août 2015

*** Quoi de Neauphle ? n° 11 d'août 2016

LE FOYER ÉDUCATIF JEAN COTXET EN CHIFFRES

36 ENFANTS
DE 4 À 20 ANS.

16 éducateurs et **2** remplaçants
(les éducateurs restent en moyenne 10 ans).

4 maîtresses de maison,

2 cuisinières,

1 personnel d'entretien technique.

1 directeur, **1** chef de service,
1 cadre technique, **1** secrétaire
et **1** comptable, **1** pédopsychiatre à 1/8
de temps, **1** psychologue à 1/2 temps.

2 MILLIONS D'EUROS
DE BUDGET ANNUEL.



À LA RENCONTRE DE MONSIEUR LE MAIRE...

Manon et Julie, respectivement 8 et 9 ans et toutes les deux en classe de CM1 voulaient faire un exposé sur leur école... et donc savoir qui était Émile Serre ! En faisant leurs recherches, elles ont découvert que l'on fêtait le 28 octobre 2016 les soixante ans du groupe scolaire. L'occasion pour ces deux jeunes filles de partir à la rencontre de Monsieur le Maire et l'interroger pour leur exposé. Un échange riche en histoires, appuyé par le livre de Marc Leroy* que Monsieur le Maire a d'ailleurs dédié et offert à toute la classe de CM1. Une démarche citoyenne que ces demoiselles, toutes intimidées, n'oublieront pas de si tôt. 🗨️

* « Si Neauphle le Château m'était conté » en vente dans notre bon Syndicat d'Initiative.



MAIS KIDONKISSÉ ? LE PETIT JEU POUR MIEUX CONNAÎTRE LE PERSONNEL COMMUNAL

Qui se cache cette fois-ci derrière cette photo ? D'origine vendéenne, elle adore la mer, le soleil et les voyages. Dès son plus jeune âge, elle aime s'occuper des enfants, ce qu'elle fait très bien aujourd'hui à l'école maternelle mais son premier métier était factrice. Elle n'a pas toujours été blonde comme le prouve la photo. D'une nature sociable, vous passerez des heures à discuter avec elle. Comme vous êtes incollables, vous l'avez reconnue, il s'agit de... ?

Solution du kidonkissé précédent : Vous avez forcément reconnu Djamel Behaddou, gardien de la Maison du Jeu de Paume et membre des services techniques de la commune.



À EMPORTER

FAUT-IL VIVRE POUR MANGER OU MANGER POUR VIVRE ? PEU IMPORTE, IL FAUT MANGER ! REVIENT ALORS LA SEMPITERNELLE QUESTION : « QU'EST-CE QU'ON MANGE AUJOURD'HUI ? » ET PARFOIS, PAR MANQUE DE TEMPS, D'IDÉES OU DE COURAGE, ON BAISSÉ LES BRAS ET L'ON ENVIE LA CHANCE DES VERSAILLAIS OU DES PARISIENS QUI ONT UN GRAND CHOIX DE TRAITEURS PRÈS DE CHEZ EUX.

Pourtant, dans notre ville, à deux pas de chez nous, il existe de vraies possibilités de restauration à domicile, gourmandes et peu onéreuses. Alors, suivez-nous pour découvrir, peut-être, les ressources et bonnes surprises que nous réserve notre ville...

SUR LA PLACE DU MARCHÉ...

À la **boulangerie**, pour la pause « casse-croûte », on trouve un choix de sandwiches frais du jour au poulet, au jambon ou aux crudités. Avec la formule déjeuner, pour quelques euros qui permettent l'achat d'un sandwich et d'une pâtisserie ou de deux viennoiseries, la boisson est offerte.
20, place du marché — 01 34 89 00 50

Le **café des sports**, ouvert tous les jours sauf le dimanche, propose un plat du jour à 10€ le midi, en fonction des arrivages du marché, à consommer sur place. Mais aussi, le sachiez-vous, à emporter ! Ainsi est-il possible d'avoir un repas complet avec boisson et dessert à dévorer chez soi. Pour les repas de famille d'une dizaine de couverts, il faudra passer commande du menu quelques jours avant. Envie d'une choucroute ou d'un gigot de 12 heures ? Il suffit d'en discuter avec Pascal qui est à l'écoute de tous les besoins et de toutes les envies. Il saura trouver la recette ad hoc et la livrera à domicile si vous le souhaitez.
4, place du marché — 01 34 89 00 19

À la « **Boucherie Parisienne** », en plus des viandes à la coupe, les plats les plus compliqués à réaliser sont à portée de main ! Moussaka, petit salé aux lentilles, coq au vin, et cetera. À partir de 4€ la part, à chaque jour, son plaisir... La nouvelle équipe de Vincent Plesant, constituée de deux bouchers, de deux vendeuses et d'une caissière, met tout en œuvre pour retrouver l'affluence que connaissait la boucherie il y a quelques mois. Sa recette est simple : revenir à sa tradition de bon service aux clients.

Par exemple, pour ceux qui soignent leur ligne, la boucherie parisienne vous invite à suivre le régime « digitopuncture ». Vincent est parfaitement informé de cette nouvelle méthode diététique et propose les plats conseillés pour ce régime. Il concocte les menus de la semaine réalisés à base de viandes, poissons, œufs, légumes frais et épices que recommande cette méthode et peut même livrer à domicile à partir de 6€ par jour. Pour ceux qui ne suivent pas de régime, il peut aussi préparer des repas sur commande pour une ou quelques dizaines de personnes, livrés dans une armoire chauffante qui conservera le chaud. Ouvert tous les jours sauf le lundi après midi.
13, Grande Rue — 01 34 89 01 91

La **Pizzeria « Le Valinco »** décline une quinzaine de pizzas cuites au four, chaque jour sauf dimanche et lundi, à 11€ la pizza. Il suffit de commander sur place ou par téléphone et de venir récupérer sa commande quelques minutes plus tard. Bien sûr, il est possible de « personnaliser » le contenu de sa pizza, mais il faut savoir raison garder et rester cohérent ! La pizza est fournie avec une sauce piquante et une serviette. Mais ce n'est pas tout, les plats de la carte sont aussi « à emporter », dans une assiette pour un repas en amoureux ou de 4/5 personnes ou dans un plat pour une dizaine de couverts. Pour les petites quantités, une demi-heure de délai devrait suffire, mais attention aux soirs de rencontres sportives, la demande est plus forte ! Pour des quantités plus importantes, par exemple d'une dizaine de parts, il sera préférable de le prévoir quelques jours à l'avance.

Alors, les brochettes de gambas, lasagnes au bœuf ou aux légumes et le fameux tiramisu pourront trôner sur vos tables pour ravir les papilles. Toutes les demandes, là encore, peuvent être étudiées. Et réalisées ! Y compris pour les repas de famille de 20/30 personnes. Il suffit d'en parler avec Kahlissa et Frédéric pour lancer les bons plats faits maison... Valinco !
3, place du marché — 01 34 89 47 26



MA
VILLE
PRATIQUE

RUE SAINT NICOLAS...

Comme son nom l'indique, **L'Auberge Espagnole** s'inspire des délices hispaniques comme la paëlla, le riz noir à l'encre de seiche, les fameuses tapas, ou autres tortillas. Les plats à emporter sont servis dans des barquettes en plastique pour 2 à 6 convives. Au-delà, ils seront servis dans des plats à retourner à sa propriétaire. Il est même possible d'emprunter un « paellero » à gaz pour faire réchauffer un grand plat de paëlla sur la table. Pour un plat du jour classique comme une escalope, mais toujours agrémenté d'une touche ibérique, il faudra compter une dizaine d'euros. Tout ce qui se trouve sur le menu est à emporter et... 10% moins cher. Il ne faut pas hésiter, car rien n'est impossible pour Marie-Laure, l'aubergiste ! Quand un client a une soudaine envie d'un poivron farci, pour ne prendre que cet exemple de tapas, un simple coup de fil et le voilà satisfait. Et ce tous les jours sauf le mardi et le samedi midi.
27, rue St Nicolas — 01 34 89 97 53

La Rose des Sables, comme tout le monde le sait est une roche « évaporitique » que l'on trouve principalement dans les déserts et dont la forme rappelle les pétales d'une rose... Mais à Neauphle-le-Château c'est un restaurant spécialisé dans la cuisine orientale qui propose des plats à emporter. On pourra commencer le repas

par une Salade marocaine ou des Briouats. Ce sont de petites enveloppes de « ouarka » (feuilles de bastela), farcies de différentes façons, frites dans de l'huile bouillante, dorées et croquantes. Pour continuer, une pastilla ou, bien entendu, les différents couscous et tajines faits maison. Les plus gourmands pourront même terminer par un dessert marocain.

Tout ce qui figure sur la carte des menus peut s'inviter à la maison. Si, un soir, une envie de dîner oriental se fait sentir, un simple appel téléphonique et Mohamed mettra en route la cuisine. Pour deux ou pour 4/5 personnes, une petite heure de délai suffira pour préparer votre repas du soir. Pour quelques dizaines de convives, il faudra prévenir au moins une semaine avant. Tous les jours (sauf le lundi), avec vos casseroles ou pas, selon ce qui sera convenu avec le patron, il ne vous restera plus qu'à venir chercher votre commande et à vous régaler autour d'un bon thé à la menthe.
12, rue St Nicolas — 01 34 89 61 89

Vous l'avez bien compris, des solutions existent à Neauphle-le-Château. Que l'on soit épicurien ou simplement rationnel, affamé ou bien gourmet, chacun trouvera son bonheur, sans se ruiner ni mettre la main à la casserole... ■

UN NOUVEAU SERVICE Credissimo

AUJOURD'HUI OÙ, PLUS QUE JAMAIS, LE BESOIN D'ÉCONOMISER LE MOINDRE CENTIME EST DE RIGUEUR, QUOI DE PLUS NATUREL QUE DE VOIR S'INSTALLER DE NOUVEAUX SERVICES POUR RÉPONDRE À CES NÉCESSITÉS.

Que ce soit pour un projet personnel ou professionnel, pour monter un dossier de prêt immobilier ou de rachat de crédit au taux le plus avantageux, pour une recherche d'assurance emprunteur, ou encore pour libérer une situation personnelle bloquante, une nouvelle agence offre ses services et propose d'accompagner un projet dans son intégralité. Jusqu'à la signature chez le notaire, s'il s'agit d'immobilier.

Prenons un exemple concret de rachat de prêt. Il s'applique dès lors que le prêt a été souscrit depuis au moins un an et que le projet est viable encore quelques années c'est-à-dire qu'il n'est pas prévu de revendre son bien dans l'année qui suit le rachat du prêt. Plus le capital restant dû et le nombre de mensualités restantes est élevé, plus l'opération sera rentable, comme le montre le tableau suivant :

Pourquoi faire appel à Credissimo ? Parce que négocier les meilleures conditions de prêt reste un véritable parcours du combattant. Parce que le volume de prêts traités par les spécialistes donne un poids de négociation supérieur à celui d'un particulier isolé et permet d'accéder à des taux préférentiels via les différents partenaires bancaires, de trouver des assurances optimisées, le remboursement anticipé sans pénalité, la modularité et cetera.

Puisque la situation individuelle de chaque demande est étudiée pour trouver la solution la plus rentable et la mieux adaptée, nous vous conseillons de rencontrer l'équipe d'Anthony Gonzalez. Elle opère depuis une quinzaine d'années dans ce secteur et s'est implantée à Neauphle-le-Château depuis le début de l'été dernier. ■

24 rue St Nicolas — Tel : 01 80 28 11 01.

PRÊT SOUSCRIT EN 2014

Montant emprunté	Taux du crédit	Durée du prêt	Mensualité assurance comprise	Coût total du crédit
270 000 €	2,80 %	20 ans	1538,03 €	77 171 €

RACHAT DU PRÊT EN 2016

Capital restant dû	Taux du crédit renégocié	Durée du prêt recalculée	Nouvelle mensualité assurance comprise	Coût total du crédit Frais de Rachat Compris	Gain de l'opération
241 201 €	1,15 %	15 ans	1581 €	37 610 €	39 561 €



LES TIMBRÉS DES « COLLECS' »

QUE VOUS SOYEZ PLACOMUSOPHILE, FABOPHILE, CARTOPHILE, MARCOPHILE¹ OU TOUT SIMPLEMENT PHILATÉLISTE, VOUS TROUVEREZ FORCÉMENT VOTRE BONHEUR À LA PROCHAINE BOURSE AUX COLLECTIONS DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU!

Créé en 1985 par quatre passionnés, le Club de Philatélie de Neauphle-le-Château compte aujourd'hui une quarantaine de membres, tous à la recherche de la perle rare pour compléter leur collection.

Le club organise depuis vingt ans maintenant la bourse aux collections chaque premier dimanche de février à la Maison du Jeu de Paume. Pas seulement réservée aux timbres, les quelques 500 visiteurs annuels peuvent y trouver de la monnaie, des cartes postales, des capsules de champagne, des vieux livres, des fèves de galettes des rois mais également des pin's et autres objets sujets de collection. Parfois des pièces rares et chères trouvent preneur. En effet, tous les collectionneurs ont forcément des petits trésors dénichés ça et là.

Cette année, des exposants de Beynes et des Gâtines viendront se joindre à la fête car même s'il existe des grandes bourses aux collections comme à Paris, les échanges entre villes restent assez locaux. Malheureusement Internet fausse un peu ces

échanges. Certes tout collectionneur peut y trouver tout et n'importe quoi au fin fond de n'importe quel pays mais il ne trouvera jamais la chaleur et la ferveur des échanges entre complices d'une même passion.

Jean-François Guerret, fondateur du club de Neauphle regrette un peu que les jeunes n'aient d'yeux que pour les écrans de téléphones... les timbres permettent de découvrir l'Histoire, la Géographie, les inventions, les animaux... Même s'il y a de très jeunes visiteurs à la bourse aux collections, très peu sautent le pas et se lancent dans les « collecs' ». Le plus jeune membre du club a 31 ans et parmi les adhérents il y a l'un des plus gros vendeurs de timbres de collection de France. Malgré cela, la relève est difficilement assurée. Alors si vous-même ou vos enfants vous intéressez à ces petits carrés de papier colorés, n'hésitez pas à venir faire un tour, vous voyagez à travers le monde telle une carte postée de l'autre bout de la terre ! 

1. respectivement, collectionneur de capsules de champagne, de fèves de galettes des rois, de cartes postales et des marques postales.



QUAND LES ÉCRITS RESTENT...

QUOI DE NEUF ? L'HIVER QU'IL EST DOUX DE LIRE OU D'ÉCRIRE DANS LA DOUCE CHALEUR DE SON FOYER LORSQUE LA PLUIE FRAPPE AUX CARREAUX ET QU'UN VENT GLACIAL SOUFFLE...

Comme les Neauphléens sont particulièrement gâtés car ils ont deux réseaux de Bibliothèques-Médiathèques, « Au Fil des pages78 » et « Culture et Bibliothèque Pour Tous »¹, voici leurs nouveautés.

ENVIE D'ÉCRIRE

Le réseau « Au fil des pages 78 » organise pour les adultes le 6^{ème} « Concours de nouvelles de Mai ». Le thème est libre mais devra inclure les 10 mots suivants : Marmonner – Liturgie – Éolienne – Astronomie – Horloge – Amoureux – Tronche – Étreinte – Transversal(e) – Arbre.

Les enfants et jeunes de moins de 20 ans, n'ont pas été oubliés et sont invités à participer au 5^{ème} jeu d'écriture, « Au Fil des mots ». Également libre, le texte devra inclure 5 mots minimum à choisir parmi les suivants : Harmonie – Besogne – Perruque – Frôler – Girafe – Bisou – Bégayer – Zinzin – Nénuphar – Bagnole. La clôture des envois est fixée au 1^{er} avril 2017 et la remise des prix au 20 mai. Vous trouverez tous les détails sur le site auidespages78.fr².

LIRE ET VOTER

Le 20^{ème} Défi-Lecture a pour but de faire découvrir des auteurs et des livres dignes d'intérêt ou méconnus. À partir d'une sélection de 6 livres, adulte³ ou jeunesse⁴ (voir ci-contre), les lecteurs, grands et petits, lisent et votent pour celui qu'ils préfèrent. Ils ont aussi la possibilité de faire part de leurs commentaires et de partager leurs impressions avec les autres lecteurs sur le blog⁵.

DES NOUVEAUTÉS... POUR TOUS !

La « Bibliothèque Pour Tous⁶ », installée sous la lumineuse verrière du Jeu de Paume, s'enrichit chaque mois en moyenne d'une bonne douzaine de nouveautés Adulte et Jeunesse. Elle peut, en plus, pour compléter et répondre à la demande des lecteurs, puiser dans le fonds de la bibliothèque départementale de Versailles.

Citons quelques titres parmi les nouveautés : *Continuer* de Laurent Mauvignier, *Les disparus du phare* de Peter May, *L'insouciance* de Karine Thuil. Et, parmi les derniers prix littéraires le Prix Goncourt *Chanson douce* de Leïla Slimani, *Repose toi sur moi* de Serge Joncour (Prix Interallié), *Le dernier des nôtres* d'Adélaïde de Clermont Tonnerre (Prix de l'Académie française).

La Bibliothèque Pour Tous est un lieu de vie et d'échanges et les bibliothécaires ont prévu d'organiser pour les jeunes lecteurs, nombreux, un « jeu de roulette ». Le gain sera bien sûr, un livre !

1. Voir le QDN 4, sur le site www.neauphle-le-chateau.com section « Communication »

2. Il est possible aussi d'obtenir des renseignements au 01 34 89 27 27 et 01 34 86 76 95 et dans toutes les Médiathèques du réseau.

3. Fin du vote le 3 juin pour les adultes et les adolescents.

4. Fin du vote le 1^{er} avril suivi d'un spectacle le 22 avril.

5. <http://defilecture78.blogspot.fr/>

6. Ouverte tous les mercredis de 10h à 12h. et de 14h30 à 17h30 ainsi que le samedi de 10h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires).



REJOIGNEZ-NOUS !

Choisir les livres à acquérir, les équiper, accueillir les lecteurs, organiser des animations... tout cela nécessite du temps, de la disponibilité et le réseau Culture et Bibliothèque Pour Tous recherche des bénévoles... Si vous aimez la lecture et partager la découverte des livres, vous disposez d'un peu de temps et désirez participer à la vie culturelle de votre commune, alors pourquoi ne pas vous joindre à l'équipe de bénévoles de la Bibliothèque ?

Vous êtes attendus !

Contact : Pauline Turcaud

01 34 89 02 82 / 06 17 36 02 25

pauline.turcaud@clubinternet.fr

SÉLECTION 8/11 ANS

- *Le goût sucré de la peur*, d'Alexandre Chardin

- *Anyà et le tigre blanc*, de Fred Bernard, illustré par François Roca

- *Gabbin*, d'Aurélien Loncke

- *Lindbergh, la fabuleuse aventure d'une souris volante*, de Torben Kuhlmann

- *Il était deux ou trois fois*, de Sophie Hentionnet, illustré par Mickaël El Fathi

- *Dix jours sans écrans*, de sophie Rigal-Goulard

SÉLECTION ADULTES

- *Les oubliés du dimanche*, de Valérie Perrin

- *La couleur du lait*, de Nell Leyshon

- *La variante chilienne*, de Pierre Raufast

- *Rendez-vous dans le noir*, de Otsuichi-Picquier

- *Les Maisons aussi ont leur jardin secret*, de Véronique Pingault

- *Le chagrin des vivants*, d'Anna Hope



1. Procession Saint-Nicolas (de Port). 2. Basilique Saint-Nicolas-de-Port. 3. Saint-Nicolas par le Titien.

SAINT-NICOLAS (6 décembre)

SAINT NICOLAS EST FORT PRÉSENT À NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU. ALORS, UN PETIT ÉCLAIRAGE SUR LE SAINT, SON HISTOIRE ET LA RAISON DE SON INFLUENCE SUR NOTRE VILLE, NE PEUT PAS ÊTRE INUTILE !

Toutes les églises et chapelles, en France et généralement en Europe, sont placées sous le patronage d'un Saint, lequel devient par extension le protecteur traditionnel du village circonvoisin. Ainsi en est-il de Neauphle-le-Château, dont l'église paroissiale, reconstruite à partir de 1118, est dédiée à Saint Nicolas, comme l'était l'abbaye de Bourgueil en Anjou qui fonda la paroisse au Haut Moyen Âge (abbaye disparue à la Révolution, mais son vignoble réputé, Saint-Nicolas de Bourgueil, demeure !).

Outre la rue consacrée au Saint (tracée en 1739 dans le premier lotissement extra-muros), sans oublier quelques associations (chorale paroissiale Saint-Nicolas) et commerces locaux (garage Saint-Nicolas ; le restaurant hôtel du « Relais Saint-Nicolas » rue Saint-Martin, à présent fermé), l'église renferme également belles images artistiques (statues, tableau) évoquant ce personnage très populaire de l'ancienne France, second en renom après le grand Saint-Martin et à qui presque autant d'églises sont dédiées en notre pays, notamment dans sa moitié Nord. Saint Nicolas est également célébré en de nombreux pays du Nord, du Centre et de l'Est de l'Europe, sa fête le 6 décembre étant encore l'occasion de moult réjouissances à notre époque.

Par-delà de nombreuses légendes, quelques faits historiques authentiques permettent de mieux cerner la personnalité de Nicolas. Né à Patara au Sud-Ouest de l'actuelle Turquie (à l'époque Asie Mineure) vers 260 de notre ère, il succède à son oncle en tant qu'Évêque de Myre dans la même région. Persécuté comme tant de chrétiens sous les règnes des empereurs Dioclétien et Licinius au tournant des troisième et quatrième siècles, il réussit à survivre, son épiscopat étant marqué par sa piété et de nombreux « miracles » (comme la résurrection des trois enfants découpés dans le saloir du boucher).

Protecteur des pauvres et des petits, libérateur des prisonniers, il est également le bienfaiteur de nombre de ses contemporains (y compris en versant les dots de futures mariées sans ressources), comme le représente le grand tableau du retable de l'église de Neauphle-le-Château. Il meurt en 342 et son corps est longtemps vénéré à Myre, suscitant d'autres miracles, jusqu'à ce que la menace d'invasions turco-mongoles décide de pieux marins italiens à le subtiliser en 1087, et à l'abriter dans la première basilique élevée en Occident en son honneur, dans le port de Bari sur l'Adriatique.



4. La fête de Saint-Nicolas par Richard Brackenbug (1700). 5. Saint-Nicolas & le Père Fouettard à Neauphle-le-Château. 6. Nicolas de Myre et Pierre par Giovanni Bellini. 7. Bannière de Saint-Nicolas à Neauphle-le-Château (Sacristie).

Dans toutes ces contrées, Saint Nicolas est comme un ancêtre chrétien de notre actuel Père Noël, reconnaissable comme lui à sa barbe blanche.

Encore une preuve que l'on voyageait abondamment au Moyen-Âge : dès la fin du XI^e siècle, une phalange du Saint est apportée de Bari en Lorraine, pour laquelle fut édiflée la vaste basilique de Saint-Nicolas-de-Port, encore de nos jours l'un des principaux lieux du culte du Saint en France. Lors de sa fête, la basilique est le cadre d'une grande procession aux flambeaux, fondée au Moyen Âge par le Sire de Réchicourt qui, emprisonné en Terre Sainte lors des Croisades, s'est retrouvé indemne à Saint-Nicolas-de-Port après avoir prié le Saint (Patron de la Lorraine après 1477). De Lorraine, son culte se répand dans la France entière (Neauphle-le-Château, 20 ans après !), les pays voisins et jusqu'en Russie dont Saint-Nicolas sera le Saint Patron avant 1917.

La fête de Saint Nicolas, dans les pays germaniques et en général dans toute l'Europe du Nord, est au moins aussi populaire que celle de Noël, et marque le véritable début des fêtes de fin d'année. Le soir du 5 décembre, les enfants placent leurs chaussures dûment nettoyées dans un endroit particulier de la maison (souvent la cheminée !), et accourent voir le lendemain matin si elles contiennent des cadeaux et des friandises. Dans toutes ces contrées (y compris l'Angleterre où il est surnommé Santa Claus), Saint Nicolas est comme un ancêtre chrétien de notre actuel Père Noël, reconnaissable comme lui à sa barbe blanche. Dans certaines régions où il défile dans les rues en grande

pompe le 6 décembre, il est accompagné par le Père Fouettard (invention des parents au Moyen Âge) qui menace les enfants désobéissants.

En Alsace et en Lorraine, la fête du Saint est l'occasion de nombreuses festivités avec spectacles, feux d'artifice, marchés en plein air (préfigurant ceux de Noël, dont le célèbre Strasbourgeois), organisées par les paroisses, municipalités, écoles et associations.

À Neauphle-le-Château, où la fête fut dignement célébrée jusqu'à la Révolution, un essai de renouvellement fut tenté dans les années 1990-2000, avant que le Téléthon ne vienne l'accaparer durablement.

Concluons sur une anecdote qui se déroule à Dunkerque au XVI^e siècle. Saint Nicolas le patron des marinières et des navigateurs (les enfants dans le saloir étant souvent identifiés à des marins qu'il sauva du naufrage), et également des enfants (même anecdote). Le 5 décembre, les écoliers nommaient parmi eux un Évêque. Toute la journée du 6, l'élu détenait le titre et les immunités d'Évêque des Enfants. És-qualité, il ordonnait et réglait tout ce qui concernait la fête générale des enfants de la ville. Afin d'y contribuer à sa manière, l'échevinage (municipalité) de Dunkerque lui faisait délivrer deux kannes de vin (c'est à dire des cruches, nos « canettes » actuelles) pour une contenance de 6 litres. L'histoire ne dit pas quel usage exact en faisaient lesdits écoliers ! ■



RÉTRO-AGENDA

DEUX MOIS ET UNE SUCCESSION D'ÉVÉNEMENTS MÉMORABLES DANS NOTRE VILLE...

KARINE DESHAYES

À NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

Qui a dit que les neauphléens n'étaient pas mélomanes ? Les murs de l'église étaient juste assez spacieux pour permettre à plus de 300 mélomanes d'entendre la célèbre cantatrice. Église comble... public comblé !

JE FLEURIS...



Par ailleurs, pour la troisième année consécutive, le Syndicat d'Initiative a récompensé 4 participants en remettant à chacun un bon d'achat chez Jardiland-Maurepas ainsi qu'un rosier parfumé offert par le directeur de Jardiland-Maurepas.



LA SOIRÉE COUNTRY

Une magnifique soirée où 180 personnes ont bien mangé, bien dansé sur un flot constant de rythmes « country » et d'immense bonne humeur.



AU CLUB DE SCRABBLE, AVANT LA FINALE

C'est à la MJP que 58 joueurs ont disputé le premier samedi de novembre la 1^{re} manche du Championnat de France de Scrabble, épreuve nationale de qualification en 3 phases avant la finale.



La Mairie avait mis à la disposition du club la salle de la MJP et du matériel. Les joueuses neauphléennes ont bien tenu leur rang puisque Laurence Duflos a terminé 25^e (adhérente au club depuis seulement septembre), Denise Barusseau, 26^e et Nicole Miriel, 40^e. Bravo à tous et merci aux organisateurs.



LE SALON PHOTO

Au cours du vernissage de ce 11^e Salon neauphléen des Photographes, de nombreux visiteurs ont pu admirer de magnifiques tirages.



« Techniquement, c'est d'un niveau très élevé », nous a confié André, un visiteur, photographe lui-même. Comme chaque année, deux prix ont été remis : Thibault d'Aboville pour de superbes photos de ports et de pêches, réalisées avec des temps de pose longs (de 30 s à 3 min), a reçu le Prix de la municipalité ; Pierre Boudon qui présente des photos étonnantes de lieux magiques, étranges et oubliés, doucement colorés, a reçu le Prix du Syndicat d'Initiative.

LA BOUM HALLOWEEN

Quel rendez-vous pour les petits ! Ça criait, ça courait, ça gesticulait en tous sens, dans des tenues hallucinantes... Un beau souvenir pour eux et pour leurs parents.



LE NEUPHLETHON

Événement cette année : tout s'est passé à la MJP... Et ce fut une très belle Fête pour tous, couronnée dans un ciel tout noir et sans nuages par un magnifique spectacle pyrotechnique.



LA BOURSE AUX JOUETS

La seconde édition de la Bourse aux Jouets, organisée par l'association Cœur de Neauphléens, a remporté encore davantage de succès que la précédente : un nombre d'exposants nettement plus important que l'année précédente (20 % de plus) ; des visiteurs si nombreux que beaucoup d'exposants ont estimé avoir vendu au-delà de leurs espérances. Ne ratez pas les prochains événements prévus pour la saison 2016/2017 que Cœur de Neauphléens vous invite à découvrir sur son site. www.coeurdeneuphleens.com





AGENDA

JANVIER

13 JANVIER

Assemblée Générale d'ANIM'ASSMAT à la MJP

14 JANVIER

Soirée Danse à 2, organisée par l'ASLC à la MJP

17 JANVIER

Assemblée Générale du Club des Aînés à la MJP

20 JANVIER

Assemblée Générale du Syndicat d'Initiative à la MJP

22 JANVIER DE 14 H À 16 H À LA MJP

La Master Class Zumba sera animée par Luisito Corzo Vega. Cette animation, organisée par l'ASLC, est ouverte à tous à partir de 14 ans, au tarif de 10 euros. On est prié de venir avec ses baskets, une bouteille d'eau et... le sourire.

27 JANVIER

Théâtre à la MJP.

À 2h : démonstrations d'exercices et d'improvisations.

Entrée libre

Chaque année, à cette période, Nicolas Thuillez organise des démonstrations d'exercices. Devant un public, souvent très présent, Nicolas regroupe ses 4 cours (enfants, pré-ados, ados et adultes), pour des démonstrations telles, les jeux de groupe pour travailler l'écoute, l'entraide et l'expression, étude de scène, travail et jeux sur l'interprétation pour apprendre à parler pour placer sa voix et la porter.

FÉVRIER

DU 4 AU 19 FÉVRIER

Grand Tournoi Open organisé par le Tennis Club de Neauphle. Homologué par la FFT, ouvert aux Simple Messieurs, Dames et plus de 35 ans Messieurs, il est doté de nombreux prix et lots.

5 FÉVRIER

Bourse aux Collections – (voir p. 14)

26 FÉVRIER

Après-midi Ciné pour les jeunes organisé par le Comité des Fêtes

DÉBUT MARS

DU 4 AU 12 MARS

Salon d'Art, organisé par le Syndicat d'Initiative à la MJP



LE SALON D'ART

Artistes, peintres, sculpteurs de Neauphle-le-Château et sa région, venez exposer vos œuvres au Salon d'art 2017 de Neauphle-le-Château qui ouvrira ses portes du 4 au 12 mars en vous inscrivant avant le 31 janvier 2017.

Quitter la solitude de l'atelier ou de sa cuisine (Paul Klee a longtemps peint dans sa cuisine...) est un pas difficile à franchir, mais quel bonheur que de lire les impressions du public ou des artistes ayant écrit dans le Livre d'Or du Salon d'Art 2015 :

« J'ai du voir presque tous les salons depuis 30 ans... et j'ai de plus en plus de plaisir à venir et revenir ! Je trouve que le niveau monte et que l'ensemble est de plus en plus varié. Toujours ravie de revenir en famille. » M.M.

« Oui, une très belle exposition et c'est toujours un plaisir d'y participer ! » L.R.

Alors c'est décidé ? Cette année vous exposez à Neauphle-le-Château ? Les fidèles exposants sont eux aussi toujours les bienvenus !

Inscriptions et renseignements au Syndicat d'Initiative.
14 Place du Marché, vendredi et samedi matin.
01 34 89 78 00 et/ou info@sinlc.fr.